

JOURNAL LE PASPÉYA

MARS 2026



Mot du maire	2	Centre culturel	11
Budget 2026	4	Informations générales	12
Services techniques	9	Message citoyen	14
Prévention de la fraude	10	Complexe sportif	15

Mot du maire

JÉRÉMY LAPLANTE

Paspébiac remet la maison en ordre et aspire au développement

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec fierté et avec optimisme pour l'avenir que je vous présente notre budget 2026 ainsi que notre plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028. Considérant le contexte financier difficile auquel nous avons été confrontés à notre arrivée, je suis sincèrement convaincu que nous avons réalisé un tour de force qui permettra de préserver la santé financière de la Ville, de développer Paspébiac et de maintenir les hausses de taxes futures autour d'une cible raisonnable de 2%.

D'une part, nous avons réussi à préparer un budget équilibré de 7,4 millions de dollars où le précédent manque à gagner de 600 000\$ entre revenus et dépenses, qui s'expliquait surtout par des emprunts pour des infrastructures liées aux routes ou aux bâtiments, a été entièrement résorbé. Le tout, malgré une diminution de certains revenus externes qui, en considérant également une diminution des remboursements de la dette, portait le manque à gagner de 2026 à 733 000\$!



Pour y arriver, nous avons d'abord réduit les dépenses municipales de près de 247 000\$. Il s'agit d'un exercice d'optimisation des dépenses sans précédent à travers lequel les services à la population seront préservés, tout comme les emplois municipaux. Grâce à cet effort, nous sommes en mesure de combler le manque à gagner non pas avec une augmentation de taxes de 15% comme anticiper, ce qui aurait été brutal, mais plutôt avec une augmentation de taxes résidentielles de 9,88% et 267\$ en moyenne, soit 22,25\$ par mois.

Ce rattrapage demeure élevé, j'en conviens, mais il ne se reproduira plus. Il est exceptionnellement nécessaire pour payer les choix du passé, atteindre l'équilibre budgétaire et freiner la rapide diminution des réserves financières de la Ville qui, autrefois, étaient utilisées pour boucler le budget de fonctionnement. Les choix du conseil antérieur avaient permis d'offrir un répit de taxation ces dernières années en période de forte inflation, mais ce n'était pas durable. Au rythme précédent, nous aurions bientôt épuisé notre argent en surplus. Lors de nos réflexions et délibérations, le niveau estimé de ces réserves était d'ailleurs jugé insuffisant pour répartir la hausse de taxes sur une année supplémentaire sans compromettre notre marge de manœuvre financière.

Nous avons alors décidé d'opérer un changement complet de stratégie relativement à la gestion du surplus accumulé. Autrefois de 1,8 million de dollars au 31 décembre 2023, il demeure aujourd'hui à un niveau suffisant d'au moins 700 000\$. Celui-ci sera désormais réservé pour des imprévus ou pour le financement de projets à long terme : on cesse dès maintenant de payer « l'épicerie » avec notre épargne ou pire, la carte de crédit. Ce choix sera gagnant pour tous financièrement, notamment car il permettra à la Ville de moins emprunter et donc, d'économiser en intérêts sur sa dette.

Mot du maire

JÉRÉMY LAPLANTE

Avec ce budget, nous avons remis de l'ordre dans nos finances publiques à la fois en diminuant les dépenses et en augmentant les revenus. Tout en maintenant le financement des besoins essentiels, nous avons également pris soin de redistribuer des sommes pour certaines nouvelles priorités, comme le développement commercial, l'éclairage du Banc-de-Pêche, la sécurité routière ou encore les activités pour les aînés. Du côté des travaux publics, notons aussi que le budget pour les réparations d'asphalte demeure intouché et que de l'argent sera disponible pour embaucher un cadre au garage municipal à partir de l'été. Bref, nous avons agi de façon rigoureuse, mais sans austérité, soit de façon à préserver les services, à maintenir une capacité d'action et à éviter un rebond soudain des dépenses dans les années à venir qui nous ramènerait alors à la case départ.

D'autre part, parce que la maison est désormais en ordre, nous serons confortablement en mesure de livrer des projets en cours de mandat. Ces projets sont contenus dans notre premier plan triennal d'immobilisations (PTI) et ils ont été réfléchis et planifiés prudemment avec en tête la capacité de payer des contribuables. Au total, ce sont 11,2 millions de dollars de projets qui y sont inscrits, incluant l'aide financière et les emprunts. Signe de la prudence et du réalisme affichés par le conseil, c'est 5,6 millions de moins que pour l'exercice précédent.

Bien que la réalisation des projets ne soit pas encore totalement garantie, « il s'agit d'un plan ». Ce PTI met la table pour une nouvelle vision où développement et maintien des actifs sont conjugués de façon équilibrée. De plus, il aspire à réduire le recours à l'endettement en augmentant l'utilisation des paiements au comptant et de notre fonds de roulement lorsque possible.

En 2026, nous avons inscrit des projets concrets pour lesquels il existe un haut potentiel de réalisation. Nous avons d'abord mis le cap sur un espace musical au Banc-de-Pêche qui permettra de faire vibrer l'endroit au rythme de diverses activités culturelles. Il est également prévu la réfection de la rue Day dans le secteur près de la voie ferrée, l'acquisition d'une nouvelle unité d'urgence pour notre service incendie ainsi que l'achat d'une génératrice d'urgence pour l'Hôtel de Ville.

Ce plan triennal d'immobilisations marque aussi le début d'une implication plus active de la Ville dans la question du logement avec des investissements prévus de 1,25 million de dollars sur trois ans, ce qui témoigne des nouvelles responsabilités du monde municipal. La crise du logement est désormais trop forte pour être ignorée et engendre des répercussions négatives pour l'ensemble de notre communauté : itinérance cachée, pénurie de main-d'œuvre, difficultés liées au vieillissement, pertes d'opportunités pour les jeunes, violence conjugale, insécurité financière et j'en passe. C'est pourquoi nous avons l'intention, dans un premier temps, d'emprunter 350 000\$ pour subventionner la construction de nouvelles unités de logement abordable. Aussi, en collaboration avec l'Office d'Habitation Baie-des-Chaleurs et la Société d'Habitation du Québec, nous avons l'intention de débloquer une contribution municipale obligatoire de 900 000\$, soit 10% du coût du projet, qui permettra la rénovation de HLM existants à Paspébiac. Cet investissement vise à améliorer la propreté des lieux, garantir la sécurité des bâtiments et remettre 5 unités de logement en location.

En 2027, un budget participatif de 250 000\$ est dans les cartons afin de réaliser un projet de développement réfléchi, proposé et sélectionné par les citoyens. Dès aujourd'hui, la population est invitée à préparer ses idées en vue d'un processus qui devrait être lancé d'ici l'automne de cette année. À titre personnel, j'invite particulièrement les jeunes et leurs parents à monter des projets qui sauront combler le vide qui a trop longtemps existé pour eux du côté des infrastructures de loisirs municipales. Le budget proposé est particulièrement généreux : c'est une occasion à saisir !

Ensuite, le prolongement de la marche piétonnière ainsi que le remplacement du bloc sanitaire à proximité des terrains de soccer sont prévus cette même année, tout comme la réfection partielle de la 4^e Avenue Ouest et de la route du camping. En matière de gestion des eaux, des sommes estimées à 550 000\$ sont prévues pour le maintien des actifs et la concrétisation de l'entente sur l'eau potable avec New Carlisle, laquelle nous permettra de mettre à jour nos propres équipements à moindre coût.

2027 représente aussi l'année où la Ville prévoit débiter graduellement l'électrification de sa flotte de véhicules légers avec un nouveau fourgon de service pour la gestion des eaux, ce qui représentera sans doute la première de diverses actions visant à lutter contre les changements climatiques et réduire les coûts d'opération de nos équipements.

Finalement, un projet de nouvelle caserne incendie pourrait voir le jour, sous réserve du bon avancement du dossier, de la participation financière du gouvernement du Québec et de l'implication des municipalités membres de notre entente intermunicipale sur la sécurité incendie.

En 2028, ce serait au tour de l'entrepôt d'abrasifs et de divers autres projets qui, pour l'instant, demeurent un peu plus incertains.

Quant au nouveau chalet pour les Monticoles, celui-ci a été retiré du PTI en attente de réévaluation par le conseil et d'une capacité de financement suffisante. Nous évaluons aussi les interventions additionnelles possibles sur notre réseau routier selon les subventions disponibles. Et en parlant de subventions, nous demeurons à la recherche d'aide financière additionnelle pour tous nos projets afin d'en réduire la facture.

Voilà un bon survol de nos orientations financières. Dans les pages qui suivent, l'administration municipale a préparé un sommaire détaillé du budget et du PTI, mais aussi de la taxation et du nouveau rôle d'évaluation. Le tout devrait vous aider à bien comprendre les décisions qui sont prises ainsi qu'à juger du travail rigoureux et responsable qui a été déployé pour nous assurer un meilleur avenir collectif. D'ailleurs, j'en profite pour remercier les membres du conseil et de l'administration pour leur excellente collaboration dans l'élaboration de ce budget.

Bonne lecture !



Jérémy Laplante
Maire

Budget 2026



BUDGET 2026 ET PLAN TRIENNAL 2026-2027-2028

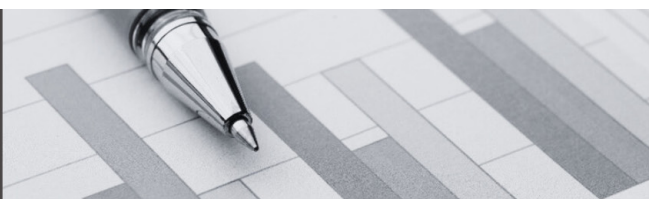
En 2026, la mise à jour de notre rôle d'évaluation foncière a été complétée. Cet exercice est préparé au cours d'un cycle de trois années, il est encadré par le MAMH et par l'ordre des évaluateurs agréés. Le Groupe Altus est l'entreprise mandatée par la MRC de Bonaventure et aussi par de nombreuses autres MRC partout au Québec.

Le nouveau rôle 2026-2027-2028 déposé au cours de la période du 15 août au 15 septembre 2025 présente une évaluation foncière de Paspébiac en croissance alors que la valeur totale est passée de 284 145 900\$ à 403 279 900 \$, soit une moyenne de croissance de 41.19 %.

Il est important de mentionner que cette augmentation de 119 134 000\$ de valeur se distribue de façon bien différente parmi les diverses catégories d'immeubles. Ainsi, pour la catégorie Services Publics (Cat.11), la valeur foncière a augmenté de 15.9% alors que la plus forte augmentation de valeur se trouve à la catégorie Exploitation Forestière (Cat.15) qui affiche une croissance de 131.3%.

Le conseil est bien au fait de ces augmentations de valeur foncière importantes. Il a donc multiplié les mesures pour atténuer l'effet sur les comptes de taxes tout en s'assurant de maintenir la santé financière de la Ville, de garder sa capacité d'action et de continuer à livrer les services attendus d'une façon pérenne sans avoir à utiliser les surplus municipaux pour équilibrer le budget opérationnel 2026. Malgré cela, certaines personnes pourraient observer une augmentation de taxes supérieure à la moyenne liée à l'augmentation de leur évaluation, et ce, sans que la Ville ne puisse intervenir.

Budget 2026



Les prochaines lignes détailleront les actions prises.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2026

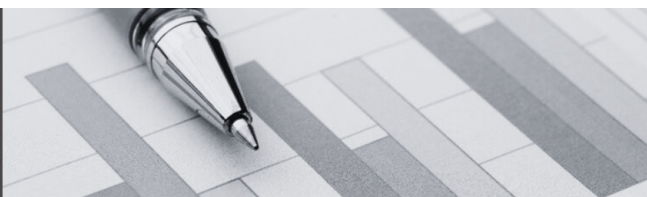
- Un nouveau rôle d'évaluation établi à 403 M\$ soit une augmentation de 119 millions \$ de richesse pour la ville de Paspébiac soit 41.19%;
- Diminution du taux de taxe général de 1.000\$ à 0.794\$ par 100\$ d'évaluation;
- Maintien des tarifs services sauf celui des activités d'investissement qui augmente légèrement de 4\$ en passant de 225\$ à 229\$;
- Équilibre budgétaire réel sans aucune affectation du surplus accumulé;
- Une réduction des dépenses d'opération de 247 217 \$ soit 3.5%;
- L'effet jumelé de la baisse du taux de la taxe générale et de l'effort accompli pour obtenir une réduction des dépenses d'opération a eu pour effet de limiter la hausse du compte de taxes municipal de 2026. Ainsi une maison moyenne évaluée à 248 800 \$, l'augmentation est 267\$ soit de 9.88%, voici 2 autres exemples;
 - une maison évaluée à 387 750 \$, l'augmentation est de 400\$ soit 10.65%;
 - une maison évaluée à 528 750 \$, l'augmentation est de 545\$ soit 11.30%.
- Maintien des services et emplois municipaux, gel des embauches non-essentiels;
- Sommes redistribuées à de nouvelles priorités comme l'éclairage du Banc-de-Pêche, le développement commercial, la sécurité routière ou encore les activités pour aînés.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026, 2027, 2028

La Ville prévoit investir au cours des trois prochaines années un total de 11,2 M\$ dans différents projets d'infrastructures qui se présentent ainsi :

- 2026 :
- Réfection de la chaussée de la rue Day à l'intersection de la route 132 : 175 000\$.
 - Logements abordables; 350 000\$;
 - Espaces au Banc-de-pêche pour les spectacles – préau; 200 000\$.
 - Un autobus adapté pour le service incendie; 475 000 \$;
 - Acquisition d'une génératrice d'urgence pour l'hôtel de ville; 75 000\$;
 - Installation des 50 compteurs d'eau intelligents pour les industries, les commerces et les institutions; 65 000\$.
 - Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées; 60 000\$;
 - Plan de protection des sources d'eaux potables; 35 000\$;
 - Réparation des fuites d'eau au Centre culturel; 25 000\$.

Budget 2026

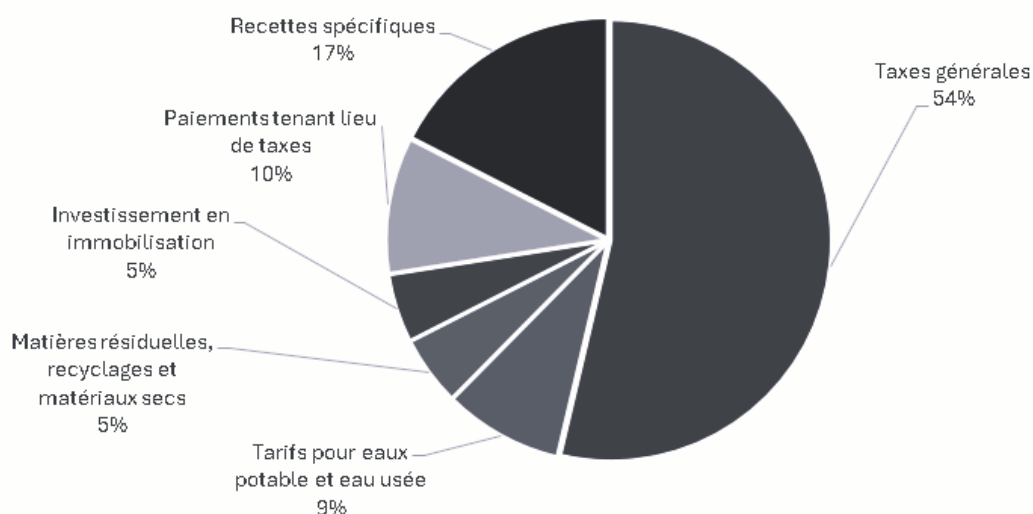


2027 et 2028 :

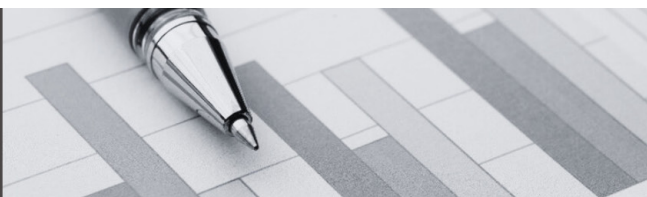
- Acquisition d'un fourgon électrique pour le service des eaux; 75 000\$;
- Achat d'habits pour le combat d'incendie; 80 000\$.
- Nouvelle caserne d'une valeur estimée à 3 700 000\$;
- Remplacement du véhicule de service travaux publics (Trackless); 150 000\$;
- Acquisition de 2 pompes pour les eaux usées et la mise à jour des automates et des contrôles à la station d'eau po-table; 650 000\$;
- Façades et fenêtres de l'hôtel de ville, maintien du parc informatique et prolongement de la marche piétonne; 190 000\$.
- Entrepôt à sel de voirie; 1 500 000\$;
- Diverses réfections de tronçons de routes dont le camping, rue Chapados Nord entre le 4e et la 5e, la 4e avenue et conduites et chaussée de la 2ie Est; 1 735 000\$.
- Rénovation des habitations à loyers modiques; 900 000\$
- Budget participatif ;250 000\$
- Projet camping; 315 000\$.

Revenus	B2026 (\$)	B2026 (%)	B2025 (\$)	B2025 (%)	Variation \$	%
Taxes générales	3 972 583	53.7%	3 482 500	48.8%	490 083	14.1%
Tarifs pour eaux potable et eau usée	646 000	8.7%	635 000	8.9%	11 000	1.7%
Matières résiduelles, recyclages et matériaux secs	378 000	5.1%	376 000	5.3%	2 000	0.5%
Investissement en immobilisation	371 667	5.0%	366 000	5.1%	5 667	1.5%
Paiements tenant lieu de taxes	739 440	10.0%	623 569	8.7%	115 871	18.8%
Recettes spécifiques	1 292 452	17.5%	1 659 278	23.2%	-366 826	-22.1%
	7 400 141	100.0%	7 142 347	100.0%	257 794	3.6%

Revenus 2026



Budget 2026



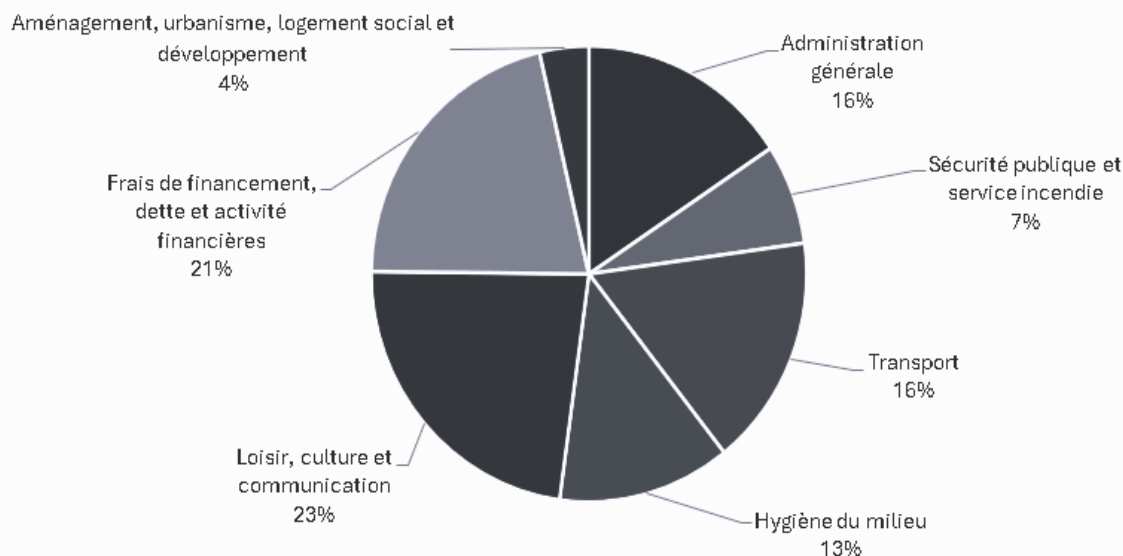
Principaux changements :

- Augmentation de la taxe générale et tarification de 490,083\$ dont 367 881\$ en taxes résidentielles
- Augmentation des paiements tenant lieu de taxes de 115 871 \$
- Baisse des recettes spécifiques de 366 826 \$ due à :
- Moins de subventions pour les intérêts sur d'anciens emprunts; 74 000\$;
- Fin du programme de recyclage municipalisé; 104 000\$;
- Autres services rendus et autres revenus; 182 626\$.

DÉPENSES

Depenses et activité de financement	B2026 (\$)	B2026 (%)	B2025 (\$)	B2025 (%)	Variation \$	%
Administration générale	1 161 450	15.7%	1 260 525	17.6%	-99 075	-7.9%
Sécurité publique et service incendie	528 199	7.1%	535 790	7.5%	-7 591	-1.4%
Transport	1 221 588	16.5%	1 309 898	18.3%	-88 310	-6.7%
Hygiène du milieu	948 814	12.8%	974 861	13.6%	-25 847	-2.7%
Loisir, culture et communication	1 703 123	23.0%	1 735 138	24.3%	-32 015	-1.8%
Aménagement, urbanisme, logement social, développement	269 461	3.6%	274 341	3.8%	-4 880	-1.8%
Frais de financement, dette et activité financières	1 567 506	21.2%	1 051 994	14.7%	515 512	49.0%
	7 400 141	100.0%	7 142 347	100.0%	257 794	3.6%

Dépenses 2026



Budget 2026



Principaux changements :

- Diminution des frais d'administration générale de 99,075 soit 7.9%
 - Le budget des élections 2025 était de 56 966 \$ et maintien d'une réserve en 2026 de 10,000 \$, soit un effet de réduction au budget 2026 de 46 966 \$;
 - Évaluation en baisse de 19,560 \$.
- Diminution – sécurité publique de 7 591\$
- Diminution des frais de transport de 88,310 \$
 - Ajout d'affichages et signalisation; +10,000;
 - Ajout de mobilier urbain Banc-de-pêche; +15 000;
 - Réduction contrat de peinture; - 20 500;
 - Réduction service professionnel, entretien, carburant; -20,000;
 - Réduction rémunération -18 000 et CGER; -40,000\$.
- Diminution hygiène du milieu de 25 847\$
 - Réduction de la rémunération; -19 000;
 - Réduction entretien réparation égout; - 15 000;
 - Réduction -formation; -3 500;
 - Ajout de réparation, pompes et systèmes d'alarme +11 000.
- Diminution Loisir culture et communication de 32 015 \$
 - Réduction publicité, promotion, journal; -20 000;
 - Réduction activité bibliothèque; - 20 000;
 - Réduction animation spectacles; -5 000;
 - Réduction projet entente développement culturel; -45 000;
 - Réduction des donations; -8 500
 - Ajout activité Aînés; + 5 000;
 - Ajout organismes culturels; + 25 000;
 - Ajout entretien aréna; + 8 000;
 - Ajout de salaire patinoire; +20 000;
- Augmentation Aménagement, urbanisme, développement et logement social de 4 880\$
 - Réduction de la rémunération; - 37 440;
 - Ajout services professionnels urbanisme et développement; + 34 000.
- Augmentation - frais de financement et activité de financement de 505 512\$
 - Réduction de l'affectation du surplus; + 605 012
 - Réduction remboursement de la dette à long terme; -100 000
 - Réduction des frais des intérêts sur la dette; -10 000



Ligne d'urgence - Travaux publics

Sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, nous vous invitons à composer le (418) 752-2277, une agente du service aux citoyens se fera un plaisir de vous informer et de vous accompagner dans vos demandes.

En dehors des heures normales de bureau à l'hôtel de ville, vous pouvez communiquer avec la ligne d'urgence 7 jours sur 7 au (418) 752-0572.

Cette ligne peut être utilisée pour rapporter des situations, telles que :

- Bris d'aqueduc ou d'égout;
- Dommages à la voie publique;
- Actes de vandalisme sur des bâtiments municipaux ou dans les parcs;
- Problème de déneigement, d'inondation;
- Présence d'un animal mort ou errant aux alentours de votre propriété;

Il suffit de laisser un message vocal décrivant explicitement la situation d'urgence observée. Ce message vocal sera automatiquement transmis à l'employé de garde.

Merci de votre collaboration



**Vous avez droit
au respect, nos
employés aussi.**

Le respect est un aspect important pour un environnement de travail stable et sain. Les devoirs de nos employés sont de vous servir et de répondre à vos besoins du mieux que nous le pouvons. Afin de conserver cette motivation et un bel environnement, il est important d'obtenir la collaboration et le respect de tous et chacun. Nous voulons votre satisfaction, nous désirons une reconnaissance à cet effet par le respect et la compréhension.

Vous avez droit au respect, nos employés aussi.

Des consignes pour des collectes réussies !

La neige peut nuire aux collectes d'ordures et de matières recyclables.

Il est important de s'assurer que les bacs soient bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur ou encore que les matières gèlent et se compactent au fond !

Il est préférable de déposer les bacs au bout de l'entrée, avant le trottoir (s'il y a lieu). De cette façon, vos bacs ne nuiront pas à l'épandage d'abrasif ni au déneigement des rues et des trottoirs.

Les bacs roulants doivent être accessibles tout en restant dans votre entrée.

Vous ne devez en aucun temps mettre le bac dans la rue.

Un dégagement de 60 cm (2 pieds) est requis entre le bac de récupération et tout autre obstacle (banc de neige, autre bac, véhicule, poteau, etc.). Rappelons que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence.

Les contenants doivent être visibles pour les collecteurs et ne pas être cachés par un banc de neige ou une haie de cèdres, par exemple.

Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol. Vous préviendrez ainsi l'usure prématurée de votre bac.

Été comme hiver, les bacs doivent être en bordure de rue pour 6 h le jour de la collecte.



PRÉVENTION DE LA FRAUDE

La fraude évolue, mais vous pouvez la détecter!

La Sûreté du Québec est mobilisée toute l'année pour vous aider à prévenir les arnaques et à agir rapidement si vous êtes victime. Découvrez des conseils simples, des outils pratiques et des réflexes efficaces pour garder une longueur d'avance sur les fraudeurs.

Chaque jour, des équipes de la SQ vont à la rencontre des citoyens pour parler de prévention et offrir des conseils pratiques.

Leur rôle? Créer des liens, écouter et informer dans un contexte rassurant, loin de l'urgence. Ils échangent dans un but préventif, par exemple avec les jeunes, les commerçants, les personnes âgées, pour les outiller contre des risques comme la fraude.

Leur message? L'importance de rester prudent et de s'informer sur les fraudes actuelles. Pour une prévention de la fraude efficace, apprenez à les reconnaître et à les identifier.

Découvrez les fraudes d'actualité, adoptez les bons réflexes ou les comportements à privilégier et consultez les ressources essentielles conçues par la SQ.



Regroupement
des MRC de la
Gaspésie

PROJET D'HABITATION

Appel de projet d'habitation

La Gaspésie connaît une importante pénurie de logements locatifs. Pour soutenir la création de nouvelles unités résidentielles et répondre aux besoins des communautés, la Table des préfets des MRC de la Gaspésie lance aujourd'hui un appel de projets dans le cadre de son programme d'aide financière.

Le programme vise à accroître l'offre de logements locatifs à long terme sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie. Il offre :

- 10 000 \$ par unité, jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par projet
 - Jusqu'à 20 000 \$ par unité pour les 15 premières unités réalisées dans la MRC du Rocher Percé
- Les projets doivent entre autres comprendre au minimum deux logements autonomes locatifs, qu'il s'agisse de construction neuve ou de transformation. Le programme permet également d'appuyer, à titre exceptionnel, des projets de logements abordables.

Déposer un projet

Pour connaître les critères d'admissibilité, les étapes à suivre et la liste des documents requis, veuillez consulter les documents sur notre site internet : <https://mrcgaspesie.org/programme-daide-en-habitation/>

N'hésitez pas à partager l'information aux promoteurs de votre territoire.

Pour information

Annie Robichaud, directrice adjointe

Regroupement des MRC de la Gaspésie / Table des préfets des MRC de la Gaspésie

Téléphone : 418 391-2148

Courriel : a.robichaud@mrcgaspesie.org



Centre culturel

Phil Lauzon : Luke Combs Delux Édition

9 mai 2026 à 20 h



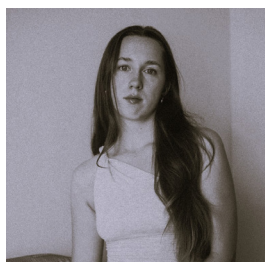
Phil Lauzon, émergente figure de la scène country québécoise, est ravi de présenter avec enthousiasme son tout nouveau spectacle Luke Combs Deluxe Édition. Grâce à son interprétation distinctive des succès du chanteur country américain Luke Combs, sa récente tournée a rencontré un succès inattendu à travers la province. De retour avec une version améliorée, Phil dévoile de nouvelles chansons et des mises en scène captivantes qui promettent d'éblouir le public.

Régulier : 45 \$



Mahéja : Eau potable

22 mai 2026 à 20 h



Mahéja, c'est un concentré de joie de vivre et d'émotions brutes. Originaire de l'Anse-Saint-Jean, elle charme avec ses textes sincères, son charisme naturel et sa bonne humeur contagieuse. Depuis l'enfance, la musique fait partie de sa vie, et aujourd'hui, elle en fait son chemin. Elle prend la vie comme elle vient, avec authenticité et légèreté.

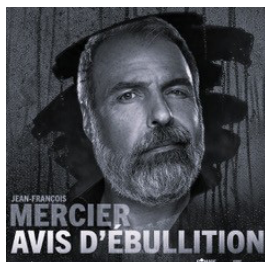
L'autrice-compositrice-interprète Mahéja signe un départ fracassant avec son tout nouveau titre « On danse ensemble », lancé le 20 juin dernier. À peine deux semaines après sa sortie, la chanson cumule près de 500 000 écoutes sur les plateformes numériques, confirmant son fort potentiel radiophonique. L'artiste nous présente son tout premier EP "Eau potable" cet automne.

Régulier : 45 \$



Jean-François Mercier : Avis d'ébullition

5 juin 2026 à 20 h



Jean-François Mercier est de retour sur scène pour présenter son quatrième spectacle en carrière!

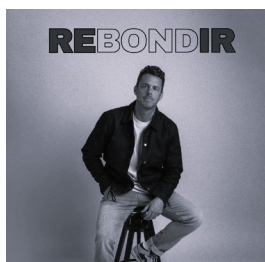
Avec son regard critique et pertinent, son ton souvent corrosif et parfois émouvant, il ramène son humour singulier sur les planches avec un seul objectif : brasser une fois de plus la cage de l'humour en confrontant nos convictions pour nous faire rire de nos travers, mais aussi des siens. Auteur de grand talent, animateur et comédien, c'est sur scène, nourri par les réactions du public, qu'il trouve sa voix d'humoriste pour nous faire rire et réfléchir.

Régulier : 45 \$



Philippe Bond : ReBondir

25 juin 2026 à 20 h



Dans ce 4e one-man-show, je vous reviens avec de nouvelles anecdotes et de nombreuses réflexions. On dit que ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts. C'est pourquoi je suis fébrile à l'idée de vous retrouver et de vous présenter mon tout nouveau spectacle : Rebondir.

Régulier : 45 \$



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouveau fonctionnement pour les réparations ou changement du bac à recyclage

La Ville de Paspébiac informe ses citoyens qu'une nouvelle procédure est maintenant en vigueur pour toute demande de bac de recyclage. Le fournisseur externe choisi par Éco Entreprise Québec (ÉEQ) pour la gestion des bacs bleus pour l'année 2026 est l'entreprise Plastibac. Ils seront chargés d'effectuer les réparations, les livraisons de nouveaux bacs et les remplacements de bacs directement chez les citoyens. Dans ce contexte, les frais de réparation et de fourniture de bacs bleus sont pris en charge par ÉEQ via les services du fournisseur. Bonne nouvelle : les citoyens n'ont donc plus à déboursier pour ces derniers. Les citoyens doivent désormais communiquer avec la réception de l'administration municipale afin de faire une demande officielle. Celle-ci sera ensuite traitée selon les délais établis par le service responsable. Lorsque la compagnie est envoyée sur place, il faut :

- Conserver le bac dans un endroit accessible et sécuritaire à l'avant de la propriété
- Le bac doit être vide de toute matière, dans la mesure du possible.

Pour toute information supplémentaire ou pour effectuer une demande, nous vous invitons à contacter la Ville de Paspébiac au 418-752-2277.

Erratum

La collecte des gros rebuts est prévue pour le 29 mai 2026. Désolé de cette erreur.

Petit guide du recyclage !

Voici les matières recyclables communes :

Papier et carton

- Journaux, circulaires, sacs de papier, revues, etc.
- Livres, catalogues
- Boîtes d'œufs, boîtes de carton, berlingot de lait, de crème, de jus, etc.

Verre

- Bouteilles et pots en verre, peu importe la couleur

Métal

- Boîtes de conserve
- Assiettes et cannettes en aluminium
- Bouchons et couvercles de métal
- Contenants cartonnés avec un fond en métal

Plastique

- Sacs, pellicule d'emballage, couvercles et bouchons en plastique
- Bouteilles, contenants et emballage de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifié.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Règlement municipal

Nous rappelons qu'il est interdit de laisser son chien sans laisse à l'extérieur ! Merci de collaborer.

Avis de dissolution d'une personne morale à but non lucratif

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif Festival du TRAC, ayant son siège social au 158, 9e rue à Paspébiac, Québec G0C 2K0, a l'intention de demander une dissolution. Est produit à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la partie III de la loi sur les compagnies Date de la décision 9 septembre 2024 Motif : l'organisation n'a pas d'activités.

Horaire de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est maintenant réouverte les mardis, mercredis et jeudis aux mêmes heures d'ouverture qu'à l'habitude.

À noter que pour le moment, il s'agit d'une employée du Centre culturel qui est présente pour les heures d'ouvertures de la bibliothèque. Les activités du Centre culturel seront prioritaires jusqu'à tant que la situation soit réglée à 100%. En cas de cinéma ou de spectacle, la bibliothèque sera fermée pour que l'employée puisse effectuer ses fonctions au Centre culturel.

Pour toute autre question, vous pouvez appeler M. Dominick Briand au 418-752-2277 #208.

Merci de votre compréhension.

Saviez-vous que votre ville est membre de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM)?

Cette adhésion témoigne d'un engagement concret envers le loisir, le sport et la vie communautaire d'ici.

Être membre de l'URLS GÎM, c'est offrir aux organismes, bénévoles, entraîneurs, clubs sportifs, athlètes et camps de jour un accès à plusieurs services essentiels, dont:

- du soutien financier pour des projets de loisir et de sport
- des formations pour les administrateurs et les entraîneurs
- de l'accompagnement pour les camps de jour
- des actions pour favoriser l'accessibilité au loisir et au sport pour tous

Vous êtes impliqué-e en loisir ou en sport dans votre communauté? Ces services sont pour vous!

Pour en savoir plus, visitez urlsgim.com et suivez-nous sur Facebook.



Cap sur le Costa Rica pour des élèves de l'École polyvalente de Paspébiac

Une vingtaine d'élèves de l'École polyvalente de Paspébiac se préparent à vivre une belle aventure : un stage de solidarité au Costa Rica en janvier 2027. Sur place, les jeunes participeront à différentes activités de bénévolat, notamment pour aider à la protection des tortues marines.

Pour réaliser ce projet, les élèves multiplient les activités de financement. Certaines ont déjà eu lieu, d'autres sont en cours, dont la vente de billets pour un tirage, et plusieurs sont encore à venir. Une soirée pour adultes aux Monticoles aura notamment lieu le 21 mars, en plus d'autres initiatives organisées par les jeunes, dont nous vous tiendrons informés.

Motivés et enthousiastes, les élèves ont bien hâte de vivre cette expérience qui leur permettra d'aider concrètement tout en découvrant le monde. Les personnes qui souhaitent suivre le projet ou donner un coup de pouce financier peuvent visiter leur page Facebook « Stage de solidarité au Costa Rica » ou communiquer avec l'École polyvalente de Paspébiac afin d'être référées aux responsables.

Chaque geste de soutien compte, et les élèves tiennent à remercier chaleureusement la communauté qui les accompagne dans cette belle aventure !



Valérie Boudreault, membre de l'équipe responsable du projet.

Hommage à la Bijouterie l'Anneau d'Or

Pendant 50 ans, Mme. Jacqueline Lamy et M. Edmond Horth ont opéré la bijouterie de l'Anneau d'Or en offrant un fidèle service à la population de Paspébiac et des villes avoisinantes. 50 ans à manoeuvrer sans bannière d'une franchise plus grosse, c'est un exploit en soi. La bijouterie est maintenant fermée depuis quelques semaines, permettant à Mme. Lemay et M. Horth de profiter d'une retraite pleinement méritée. Merci pour votre dévouement !

Prochaines étapes du budget participatif

Voici le calendrier des prochaines étapes pour le budget participatif :

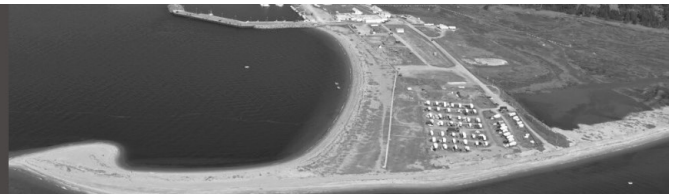
- Les ateliers de préparations : 24 et 31 mars de 18h à 20h
- Date du dépôt de projet : 6 avril au 17 avril
- Analyse des projets soumis : 13 avril au 24 avril
- Présentation publique des projets admissibles au vote : 30 avril
- Début de la période de vote : 4 mai au 8 mai
- Dépôt du projet au PAFIRSPA : 22 juin
- Réalisation du projet : 2027

Ville de Paspébiac

UN PROJET PENSÉ
PAR VOUS, FAIT
POUR VOUS !



Camping de Paspébiac



Réserver dès maintenant votre terrain de camping !

Bienvenue!

La tranquillité sur le bord de la Baie-des-Chaleurs et des couchers de soleil exceptionnels : voilà un aperçu de ce qu'offre le Camping Paspébiac-sur-Mer, classé 3 étoiles.

Il compte 71 sites (avec ou sans services) et offre une ambiance familiale, des fêtes animées et de nombreuses activités organisées par le comité de saisonniers, qui accueille chaleureusement les voyageurs de passage.

Certificat d'enregistrement délivré par Camping Québec

Pour réservation

TÉLÉPHONE: (418) 752-5871

Courriel : camping@villepaspebiac.ca



Complexe sportif



Complexe sportif

Pour connaître l'horaire journalier des activités, allez sur le calendrier du site internet ou composez: 418 752-3014 poste 1.

Patinage libre pour tous :

- Lundi au vendredi : 13h30 à 14h30
- Vendredi et samedi soir : 18h30 à 19h45
- Dimanche : 18h à 19h15

Patinage familial 6 ans et moins :

- Jeudi : 16h15 à 17h15

Hockey libre :

8 ans et moins : lundi de 16h15 à 17h15

9 à 12 ans : mardi de 16h15 à 17h15

13 ans et plus : Lundi-mercredi-vendredi de 14h45 à 15h45



L'accompagnement d'un adulte est un obligatoire pour les participants de 12 ans et moins

Le casque, le protecteur facial complet et le protège coup est obligatoire

La glace sera défaite à partir du 22 mars. Suivez nous sur Facebook pour avoir l'ouverture de la surface multisports



5, Boulevard Gérard-D.-Levesque Est
Paspébiac (Québec) G0C 2K0

SERVICES MUNICIPAUX

Urgence : 418 752-0572

Maison des Citoyens : 418 752-2277

Administration : 418 752-2277 poste 1

Garage municipal : 418 752-5585

Centre culturel : 418 752-5200 poste 1

Complexe sportif 418 752-3014

Bibliothèque : 418 752-6747

Camping : 418 752-5871



Sites Web :

villepaspebiac.ca

centre-culturel.villepaspebiac.ca

camping.villepaspebiac.ca

Pour vos commentaires et suggestions : servicesauxcitoyens@villepaspebiac.ca

Pour afficher dans le journal : communication@villepaspebiac.ca